

ÉVÈNEMENTS

- 11 juin : Passage des Snowbirds, Parc Optimiste et Sommet du Mont-Bell
- 11 juin : Échange de plantes vivaces et annuelles de la Société d'horticulture, Parc Optimiste
- 12 juin : Bingo, Salle Marie-Reine
- 15 juin : Course des Pas Peureux Pentoute!, sur la 10e Avenue devant l'hôtel de ville
- 17 juin : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
- 18 juin : Présentation du film Le jardinier par la Société d'horticulture, Manoir Universeau
- 21 juin : Matiu - spectacle pour la Journée nationale des Autochtones, Parc Optimiste
- 22 juin : Visite des Serres Gallichan, par la Société d'horticulture, départ devant l'hôtel de ville
- 29 juin : Vide Grenier et Lave-Auto collectif Mundo, École secondaire La Concorde
- 29 juin : Ultime Parcours Ninja, Pavillon Lisette-Branconnier
- 1^{er} juillet : Collecte de bouteilles au profit des élèves participants au voyage éducatif 2021
- 2 juillet : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre
- 6 juillet : Parade des Finissants 2019, départ devant l'hôtel de ville
- 5 août : Séance du conseil, Hôtel de ville de Senneterre



BRIGADE DES INCENDIES DE SENNETERRE

NOUS RECRUTONS

819 856-5719



Pour accéder à la version numérique de ce journal, consultez le site Internet de la Ville de Senneterre à l'adresse www.ville.senneterre.qc.ca, onglet « La Ville », rubrique « Greffe et publications » et choisir le filtre « Journal municipal ». Les différents liens Internet inscrits dans les textes y sont accessibles.

 Ville de
Senneterre
info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Télec. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca

 CORPORATION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
SENNETERRE
cde@ville.senneterre.qc.ca



MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal.

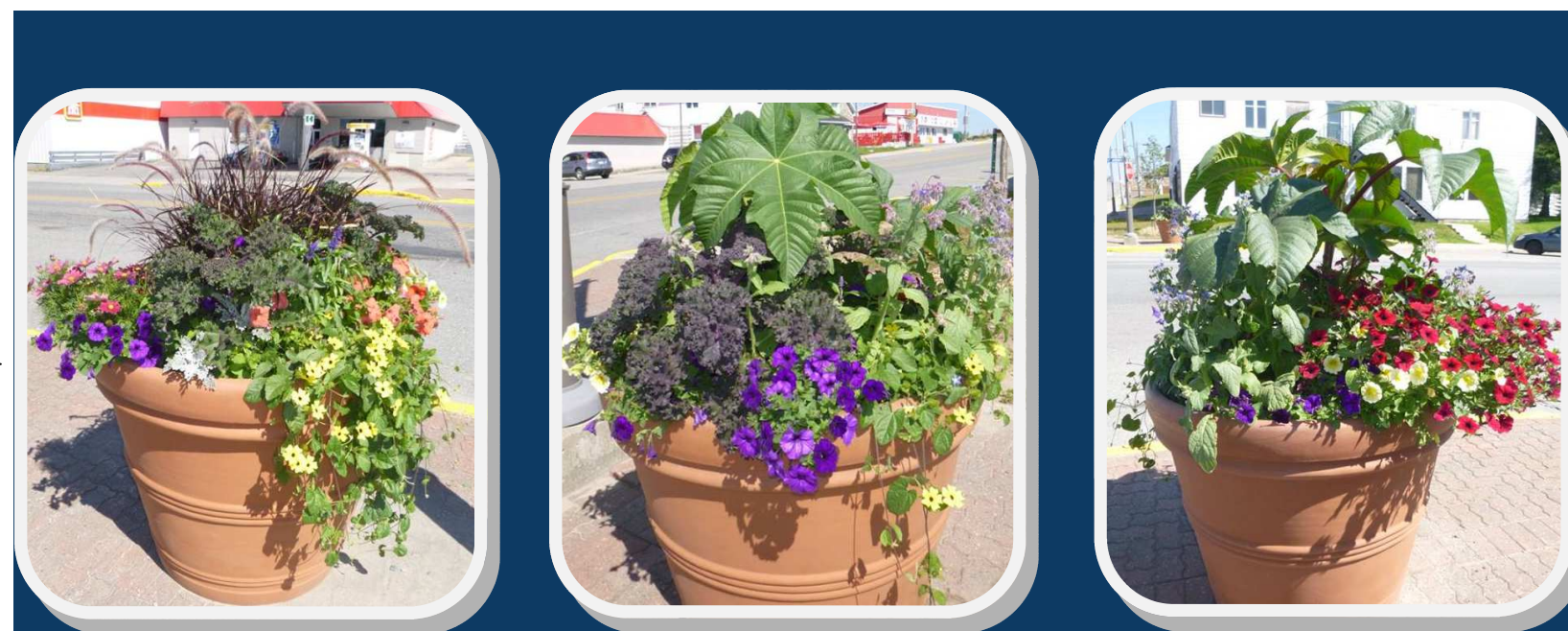
Le printemps est maintenant bien arrivé et plusieurs en profitent pour fleurir et embellir leurs propriétés et nous vous en remercions grandement. Vous serez à même de constater que votre municipalité a aussi mis beaucoup d'efforts et d'énergies pour fleurir et embellir notre municipalité. Vos actions contribuent à l'ensemble de la communauté.

Nous sommes très fébriles à l'approche de la fin de semaine des retrouvailles du 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre qui auront lieu du 18 au 21 juillet 2019. Nous avons très hâte de festoyer avec vous et tous les anciens résidents qui viendront nous voir durant ces quatre jours!

Nous vous souhaitons à tous un très bel été!

Bonne lecture,

Jean-Maurice Matte
Maire



LES CROISIÈRES FERROVIAIRES DE SENNETERRE À AMOS SE POURSUIVENT

Les trains au départ de Senneterre et à destination d'Amos ont connu un réel succès en 2018 alors qu'ils en étaient à leur première année d'opération. Le forfait revient donc cette année, à trois reprises durant l'été. Les voyages sont offerts les samedis 6 juillet, 24 août et 28 septembre. Puisque les départs sont tous complets, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente pour la saison 2020. Communiquez avec Marie-Pier B. Genest au 819-737-2296, poste 233.



Les forfaits « L'histoire de Senneterre par le chemin de fer », transportant les passagers jusqu'à l'Auberge du Lac Faillon, sont complets pour la saison 2019. Il est toutefois possible de mettre votre nom sur la liste d'attente pour l'an prochain.

L'équipe de la Corporation de développement économique est fière du succès perpétuel des trains touristiques et remercie les passagers qui sont au rendez-vous année après année.

OUVERTURE DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE ET RETOUR DE LA BELL EN KAYAK

La saison estivale débute et le Bureau d'information touristique (BIT) adapte son horaire et ses services en conséquence! À partir du 15 juin prochain, le Bureau d'information touristique sera ouvert les fins de semaine de 10 heures à 16 heures. Le personnel sur place est formé pour vous fournir la documentation nécessaire à la planification de vos vacances partout au Québec. Profitez aussi de nos embarcations, canots et kayaks, disponibles en location. Mettez-vous à l'eau face à l'Hôtel de ville de Senneterre et vivez l'expérience de la Bell en kayak! Des forfaits de groupe sont aussi disponibles, contactez notre équipe au 819 737-2296, poste 233.



LE SHOW DU SIÈCLE

Spectacle d'une durée de 3 heures au Centre sportif André-Dubé

Jeudi 18 juillet à 19 h et samedi 20 juillet à 13 h

1^{re} partie

Les Émeraudes se souviennent

2^e partie

Spectacle historique

Théâtre, danse et musique



Les billets sont en vente

*au bureau du 100^e au 549 10^e Avenue et
sur le site Internet www.100e-senneterre2019.ca*



20 \$/enfant de 10 ans et moins et 28 \$/adulte et enfant de 11 ans et plus



Venez encourager nos « PAS PEUREUX PENTOUTE », lors de la course de boîtes à savon du 15 juin 2019, face à l'hôtel de ville. Mundo sera sur place pour servir des hot-dogs et un souper Méchoui sera offert par la Maison de la famille de Senneterre.

La Grande virée 2.0 : *C'est le 22 juin 2019 qu'aura lieu la Grande virée 2.0 présentée par Garage JPS. Les bars participants à la tournée sont : Le Caribou, le Mel's Caf -Bar, le Motel la Bell'Villa, le Pub aux Deux Fr rots et le Caf -bar Barres-Barres qui rena tra le temps d'une soir e! Les gens qui souhaitent y participer, s'inscrivent, au co t de 30 \$, directement dans le bar choisi. Tout le monde est invit    rejoindre les participants   l' cole secondaire La Concorde pour terminer la soir e en musique avec M. Daniel Pinet.*



info@100e-Senneterre2019.ca



100e-Senneterre-1919-2019



www.100e-senneterre2019.ca

Bureau du 100^e : 549, 10^e Avenue

T l phone : 819 737-2296, poste 220



Piscine

L'été, c'est le temps de bouger!

Programmation quotidienne pour tous

Du 8 juillet au 14 août 2019

Les lundis :	Aquaforme et Aquaforme avancée	9 h 30
	Bain libre pour tous	10 h 30
	Bain libre longueurs	11 h 30

Les mercredis :	Bain libre pour tous	19 h
	Bain libre adulte	20 h



Tarifs :
Aquaforme : 7 \$
Bain libre :
Adulte 4 \$
Enfant 2 \$

Pour information :

Joanie Fillion, responsable aquatique, 819 737-2296, poste 501

jfillion@villesenneterre.qc.ca

La piscine sera fermée du 22 juin au 7 juillet 2019.

CAMP DE JOUR
Senneterre
ÉTÉ 2019

**Les inscriptions se feront via notre site Internet à compter
du 12 juin 2019 dès 7 heures.**

DON AUX ORGANISMES

Projet Apitedem Attusetau (Fier ensemble) du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

La Ville de Senneterre octroie une aide financière de 1 000 \$ au Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre dans le cadre de son projet rassembleur Apitedem Attusetau qui signifie : Fier ensemble.

Lors de la Journée internationale des Autochtones le 21 juin 2019, le Centre organise une journée porte ouverte pour toute la population autochtone et allochtone à son chalet Shabogamak. Il y aura des retrouvailles pour la communauté autochtone et trois tipis seront installés pour représenter les trois nations autochtones qui habitent à Senneterre, soit Anicinabe, Attikamek et Crie. La journée sera clôturée, au Parc Optimiste, par un spectacle en plein air de Matiu, auteur, compositeur et interprète innu de Sept-Îles.

Il est reconnu que souvent le racisme peut prendre source de la méconnaissance. Le Centre croit que le fait de faire découvrir la diversité culturelle et les traditions autochtones à la population allochtone permettra d'abaisser les barrières et les préjugés. Cela permettra aussi d'harmoniser la cohabitation. Le Centre a pour mission de bâtir des ponts entre les cultures et la Ville de Senneterre est convaincue que l'organisation de ces activités permettra d'en construire et c'est pourquoi la Ville de Senneterre a choisi de les appuyer financièrement.



Lors de la séance du conseil municipal du 21 mai 2019, la mairesse suppléante de la Ville de Senneterre, Mme Louise Allaire (à droite), est fière de remettre un chèque de 1 000 \$ à M. Frédéric Bordeleau, président du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (à gauche), pour la réalisation du projet Apitedem Attusetau (Fier ensemble)

CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

La firme GDG Environnement a entrepris les traitements concernant le contrôle biologique des insectes piqueurs dans la municipalité.

En cours de saison, si vous avez des questions, nous vous invitons à utiliser la ligne d'information au 1-844-840-8700 ou le courriel infomoustique@gdg.ca.

RETRAITE DE M. DORIS GOULET



M. Doris Goulet, qui a occupé le poste de responsable des programmes, projets et statistiques depuis avril 2004 est à la retraite depuis le 31 mai 2019.

M. Goulet a été au service de la Ville pendant 33 ans. Avant 2004, il a occupé divers postes dans le Service des loisirs.

Les membres du conseil municipal et l'ensemble des employés de la Ville lui souhaitent une très belle retraite!

NOUVEL EMPLOYÉ

La Ville de Senneterre tient à souhaiter la bienvenue à M. Jean-François Michaud dans l'équipe du Service des travaux publics et bâtiments en tant que journalier temporaire. Bienvenue Jean-François!



REMERCIEMENTS À UN BÉNÉVOLE, M. GRACIEN POIRIER

C'est lors de la séance du conseil municipal du 6 mai dernier que le conseil municipal a souhaité souligner les nombreuses années de bénévolat faites par M. Gracien Poirier, et l'a invité ainsi que sa famille, à assister à la séance et à signer le livre d'or de la municipalité.

Voici un résumé de ses années de bénévolat :

- Conseiller municipal de la Ville de Senneterre de novembre 1978 à novembre 1986;
- Administrateur du Conseil économique de Senneterre pendant 31 ans, jusqu'en janvier 2019, dont près de cinq ans à titre de vice-président et 26 ans à titre de président;
- Administrateur de l'Office municipal d'habitation de Senneterre pendant 31 ans et demi, jusqu'en mars 2011, dont près de 14 ans à titre de président;
- Administrateur des Résidences Senneterre inc. pendant près de 29 ans, jusqu'en février 2013, dont 13 ans à titre de vice-président et près de 16 ans à titre de président.



De gauche à droite : Mme Louise Allaire, conseillère, M. René Paquin, conseiller, Mme Francine Trottier, conseillère, M. Gracien Poirier, M. Jean-Maurice Matte, maire, Mme Nathalie-Ann Pelchat, conseillère, M. Sylvain Moreau, conseiller, M. Steve Chouinard, conseiller

La Ville de Senneterre souhaite souligner l'apport exceptionnel de M. Gracien Poirier à sa communauté et le remercier officiellement et publiquement pour tout le temps, le travail et les efforts qu'il a donnés à titre de bénévole d'organismes paramunicipaux au cours des 31 dernières années.

LA VILLE DE SENNETERRE ACCUEILLE LES CHAMPIONS PROVINCIAUX PEE-WEE B

Lors de la séance du conseil municipal du 6 mai dernier, le conseil municipal a reçu l'équipe de hockey de catégorie pee-wee B, la Foire du camionneur de Senneterre-Barraute, pour la signature du livre d'or de la municipalité.



L'équipe de hockey de catégorie pee-wee B, la Foire du camionneur de Senneterre-Barraute, accompagné du maire de la Ville de Senneterre,

La Foire du camionneur de Senneterre-Barraute pee-wee B a été la seule équipe de l'Abitibi-Témiscamingue consacrée lors des Championnats interrégionaux 2019 au terme d'une saison de rêve qui avait débuté dans l'incertitude la plus totale.

Il s'agit d'un grand dénouement pour cette équipe, composée de trois joueurs de Senneterre et de huit hockeyeurs algonquins du Lac Simon, dont la saison avait bien mal débuté, alors qu'aucun entraîneur n'avait signalé d'intérêt pour prendre en charge l'équipe. La même équipe qui n'avait pas terminé la saison précédente en raison du climat d'instabilité qui y régnait.

Mais l'entrée en scène de l'entraîneur, M. Mike-Randy Awashish, tout juste avant la saison régulière, a complètement changé le destin de ce groupe de joueurs qui a ensuite pratiquement tout raflé sur son passage. Il a su inspirer 11 jeunes joueurs, issus de deux milieux, à travailler dans un but commun. Il a été un grand rassembleur en s'entourant d'une équipe d'adjoints et en instaurant un climat de confiance entre les jeunes et lui, mais aussi envers les parents.

La Ville de Senneterre tient à féliciter toute l'équipe, ainsi que les entraîneurs, pour cette belle victoire et leur persévérance durant toute la saison.



SPECTACLE POUR ENFANTS

La Ville de Senneterre a accueilli le spectacle le Cygne le 14 mai dans le cadre de Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue 2019 à l'église St-Paul dans les locaux de la Société d'histoire. Les enfants des garderies en milieu familial, ainsi que ceux fréquentant le Centre de la petite enfance Bout'Chou et Casse-Cou inc., ont été amusés et

émervillés. Plus de 75 enfants ont profité de cette activité culturelle!

SOFTBALL

La ligue de softball Sport-Expert Barraute-Senneterre, comptant neuf équipes, a débuté le 21 mai, et ce, pour tout l'été. Nous invitons la population à venir voir les matchs les lundis et les mardis soirs.

ABONNEMENT GRATUIT EN 2019 À LA BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

À l'occasion du 100^e de Senneterre et afin de souligner ce grand moment, la Bibliothèque intermunicipale est fière de vous annoncer que les abonnements sont gratuits en 2019, et ce, peu importe la date de votre abonnement ou de votre réabonnement. Les règlements, retards, pertes, bris de livre, etc. demeurent quand même en vigueur. Venez en profiter en grand nombre!

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE	
Heures d'ouverture	
Lundi	18 h 30 à 20 h 30
Mardi	13 h 30 à 17 h
Mercredi	13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	13 h 30 à 17 h
Samedi	10 h à 13 h
Dimanche	FERMÉ



SERRE

La Ville possède une serre qu'elle utilise depuis trois ans pour la production des végétaux ainsi que l'aménagement et l'entreposage des pots remplis de fleurs qui sont ensuite installés à divers endroits au centre-ville lorsque la température est plus clémente. Cette année, la serre déborde de fleurs!

Dès que la température le permettra, les pots, les jardinières suspendues et des colonnes remplis de fleurs et de verdure seront installés pour embellir la Ville pendant la saison estivale. À l'occasion du 100^e anniversaire de la Ville, des efforts supplémentaires ont été faits, les nombreux aménagements floraux et paysagers en ville attireront le regard de la population et des nombreux visiteurs.

REEMPLACEMENT DE POMPE POUR L'EAU POTABLE

La Ville procèdera dans les prochaines semaines au remplacement d'une de ses pompes principales pour la captation et la distribution de l'eau potable dans son puits principal situé sur le chemin du Lac-Clair. Les travaux seront effectués par Les Industries Blais inc. au montant de 80 722,88 \$, taxes incluses.

De plus, la Ville a ajouté un panneau de contrôle pour ses pompes au début de l'année 2019 au montant de 32 075 \$, taxes en sus. Ces travaux ont été effectués par P.L.C. inc.

NETTOYAGE ET INSPECTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT

La Ville est à faire la mise à jour de son plan d'intervention des infrastructures municipales et elle a octroyé un contrat à Simo Management inc. au montant de 99 109,89 \$, taxes incluses, pour procéder au nettoyage et à l'inspection par caméra d'une partie du réseau d'égout de son territoire. Ces inspections sont obligatoires afin de déterminer l'état des conduites souterraines et permettre une meilleure priorisation des tronçons à réparer à l'avenir. Les travaux de nettoyage et d'inspection sont maintenant complétés et la finalisation du plan d'intervention sera faite cet automne.

SUBVENTION POUR UNE ÉTUDE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

La Ville a obtenu de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) une subvention maximale de 35 600 \$ pour procéder à une étude d'amélioration de la gestion des eaux pluviales et de ruissellement lors d'avis de pluie abondante et de courte durée. L'objectif est de permettre à la Ville de trouver des pistes d'amélioration pour s'adapter aux changements climatiques des dernières années qui amènent des pluies plus intenses sur de très courtes périodes. Une firme sera choisie afin de faire une étude hydraulique, une étude hydrologique et une évaluation des débits d'eau afin de déterminer quel type d'infrastructure devrait être installé pour améliorer les performances des réseaux. Ces travaux devraient débuter en juin 2019 pour être complétés en janvier 2020.

RÉFECTION DES STATIONS DE POMPAGE D'EAUX USÉES

La Ville est en attente de l'approbation de son règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de procéder à la réfection de l'ensemble des stations de pompage d'eaux usées sur son territoire. Les travaux consistent à remplacer l'ensemble des pompes ainsi qu'à changer des panneaux de contrôle. Ces nouveaux panneaux permettront aux employés d'avoir l'information instantanément et de vérifier le fonctionnement des stations à distance. Ces travaux sont estimés à 906 400 \$ et seront financés principalement avec le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). La Ville souhaite procéder à un appel d'offres au début de l'été pour une réalisation des travaux à l'automne 2019.

RÉFECTION DE LA TOITURE DU CLUB DE CURLING

La Ville a octroyé un contrat à Construction Dussault pour la réfection de la toiture du Club de curling du côté de la glace. Les travaux sont évalués à 45 290,95 \$, taxes incluses, et devraient être complétés pour le 31 août 2019, soit avant l'ouverture de la saison.



RÉFECTION D'UN ENTREPÔT AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET BÂTIMENTS

La Ville a terminé la réfection d'un entrepôt qu'elle a acquis de Construction Ross inc. en 2016 au montant de 38 000 \$, taxes en sus. En 2017, la Ville a octroyé un contrat à Construction Dussault au montant de 41 290,14 \$, taxes incluses, pour la réfection de la toiture et un contrat a

également été octroyé à Construction Dussault en 2018 au montant de 49 993,43 \$, taxes incluses, pour l'isolation et la finition extérieure. La Ville a acquis l'immeuble dans l'objectif de remplacer deux entrepôts devenus désuets.

PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES RELATIVES À L'OCTROI DES CONTRATS

Conformément à la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes et instituant l'Autorité des marchés publics*, la Ville de Senneterre s'est dotée d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat.

Cette procédure s'applique aux contrats adjugés à la suite d'une demande de soumissions publique et ceux attribués de gré à gré avec un fournisseur unique lorsque la dépense est égale ou supérieure à 101 100 \$.

Lorsqu'une personne ou une entreprise intéressée est d'avis que les documents d'appel d'offres ou le processus d'attribution d'un contrat ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur, elle peut se plaindre à la municipalité. Si elle n'est pas satisfaite de la réponse de la municipalité, ou si elle ne reçoit aucune réponse, elle peut porter plainte à l'Autorité des marchés publics.

La procédure de la Ville de Senneterre est disponible sur son site Internet au <http://www.ville.senneterre.qc.ca/LAVILLE/GESTIONCONTRACTUELLE>.

Les personnes intéressées peuvent également consulter le site de l'Autorité des marchés publics au <https://amp.gouv.qc.ca/porter-plainte/>.

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

La Ville de Senneterre a adopté une résolution proclamant le 17 mai « Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie ».

La *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre.

Le Québec est une société ouverte à tous et à toutes, y compris aux communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre (LGBT) et malgré les efforts faits, l'homophobie est présente dans la société. Il existe un large consensus contre la discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie.

C'est pourquoi la Ville de Senneterre appuie les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée.

Les cyanobactéries

Les algues bleu-vert, ou cyanobactéries, sont des bactéries microscopiques qui existent sur terre depuis des milliards d'années. Elles sont présentes dans nos lacs de façon naturelle et contribuent au bon fonctionnement de l'écosystème. On les nomme « algues » parce que, comme les algues, elles font de la photosynthèse et se nourrissent de phosphore. Malheureusement, l'activité humaine cause le rejet de très grandes quantités de phosphore dans les lacs et cours d'eau, ce qui provoque une prolifération féroce de cyanobactéries.

En elles-mêmes, les cyanobactéries sont inoffensives. Or, lorsqu'elles sont très abondantes, elles vont s'agglomérer et former des « fleurs d'eau » visibles à l'œil nu. Ces fleurs d'eau forment une couche verte épaisse à la surface de l'eau, semblable à une couche de peinture verte. De plus, les fleurs d'eau de cyanobactéries peuvent libérer des toxines qui sont dangereuses pour l'homme!

Les précautions à prendre

Plusieurs bonnes pratiques permettent de limiter la quantité de phosphore rejeté à l'eau par nos activités domestiques de tous les jours. Installer une **bande riveraine** permet de filtrer le **phosphore** de l'eau. Il est aussi possible de réduire la quantité de phosphore utilisé en achetant des **produits détergents et les savons sans phosphates** et en **limitant l'utilisation d'engrais**. Aménagez votre terrain de sorte à éviter le **ruissellement de l'eau** sur l'asphalte ou les pentes fortes. Assurez-vous aussi de bien **entretenir votre installation septique!**

Visitez la section « **bonnes pratiques** » de notre site web pour en savoir plus!



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>



Lacs et rivières ayant subi des épisodes de cyanobactéries depuis 2010 :

- Lac Abitibi
- Lac Beauchamp
- Lac Blouin
- Lac des Carifels
- Lac D'Alembert
- Lac Kanasuta
- Lac Duparquet
- Rivière La Sarre
- Lac Malartic
- Lac Montigny
- Lac Sabourin
- Rivière Thompson

N'hésitez pas à signaler la présence de cyanobactéries!
MDDELCC, bureau régional : 819 763-3333
Urgence-Environnement : 1 866 694-5454

Évitez de boire ou de vous baigner dans l'eau contaminée!
Visitez notre site web pour plus d'information.
À ce jour, quoique plusieurs lacs soient officiellement contaminés par des fleurs de cyanobactéries en Abitibi-Jamésie, **aucun lac ne contient de toxines!**

VENTE DE GARAGE

Saviez-vous que pour faire une vente de garage, vous devez obtenir gratuitement un permis du Service de l'urbanisme? De plus, la Ville de Senneterre vous offre la possibilité d'inscrire votre vente de garage sur le calendrier de son site Internet ainsi que sur le centre de message électronique situé à proximité du Centre sportif André-Dubé (aréna municipal). Pour obtenir le permis, vous devez contacter la réception de l'hôtel de ville au 819 737-2296, poste 201.

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

La Ville tient à vous rappeler qu'en vertu de l'article 7.4 du règlement n° 2012-593 concernant l'utilisation de l'eau potable, le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} avril au 31 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Économie de l'eau potable

Les québécois utilisent chacun environ 589 L d'eau par jour, ce qui correspond à 50% de plus que la moyenne canadienne (MAMROT, 2014). C'est un écart qui augmente depuis les dernières années, malgré le grand effort collectif, qui a baissé notre consommation de près de 200 L en 4 ans.

De plus, 73 % de la population abitibienne consomme de l'eau souterraine, à laquelle il faut porter une attention particulière; il est important de permettre aux sources d'eau de se recharger.

Notre eau n'est pas inépuisable, c'est une richesse que nous devons protéger!

Dans la maison

Dans la salle de bain

- Remplacez les vieilles toilettes par de nouveaux modèles à faible débit, avec des réservoirs de 6 litres ou moins;
- Assurez-vous que votre toilette et vos robinets ne fuient pas;
- Fermez le robinet d'eau lors du brossage des dents, du rasage ou lavage des mains et du visage;
- Utilisez un pommeau de douche à faible débit.

Dans la cuisine

- Garder de l'eau froide au réfrigérateur au lieu de laisser l'eau couler jusqu'à ce qu'elle soit froide;
- Installez un aérateur de robinet pour réduire le débit d'eau;
- Utilisez des électroménagers à faible consommation d'eau;
- Isolez vos tuyaux d'eau afin d'éviter de gaspiller de l'eau pendant qu'elle se réchauffe.



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>



À l'extérieur

- Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre pelouse, vos plates-bandes et pour laver votre voiture;
- Évitez d'arroser de façon excessive;
- Arrosez tôt le matin pour éviter que l'eau ne s'évapore;
- Lavez votre voiture à l'aide d'un seau d'eau, au lieu d'utiliser un boyau d'arrosage.

L'empreinte d'eau

Lorsqu'on parle de consommation d'eau, on pense généralement à l'eau que l'on touche directement. Or, notre empreinte est beaucoup plus large que ça! L'eau qui sert à faire pousser les fruits et légumes que l'on mange ou à produire les vêtements que l'on porte doit aussi être prise en compte!

ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES ET FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Le Service administratif et de la trésorerie désire rappeler aux contribuables que le deuxième versement des taxes municipales à la Ville de Senneterre sera échu le 1^{er} juillet. Nous vous invitons à régulariser votre situation pour éviter des intérêts.

Prenez note que nos bureaux seront fermés le 24 juin et le 1^{er} juillet pour la Fête nationale du Québec et la Fête du Canada.

SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-L'OR

Afin de souligner le 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre, la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) du mercredi 19 juin 2019 aura lieu à l'hôtel de ville de Senneterre à 10 heures. Toute la population est invitée à y assister.

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER ET D'ENTRETIEN DE LA GLACE DU CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ

La Ville de Senneterre souhaite avoir une banque de candidats intéressés à soumissionner pour le contrat d'entretien ménager et d'entretien de la glace du Centre sportif André-Dubé (aréna municipal). Dès le mois de juillet 2019, la Ville doit procéder à un appel d'offres sur invitation. Si ce contrat vous intéresse, nous vous invitons à contacter M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521. Ce contrat débutera à l'automne 2019.

CHIENS ET CHATS

La Ville de Senneterre tient à vous rappeler qu'un règlement municipal existe concernant les animaux domestiques. En effet, le règlement s'appliquant au contrôle des chiens et des chats dans les limites de la Ville de Senneterre est en vigueur et le non-respect de celui-ci peut engendrer des amendes.

Veillez donc noter que le gardien de l'animal est responsable de disposer de façon hygiénique des excréments de son animal, de ne pas le laisser errer, ainsi que de le tenir en laisse dans les rues et places publiques. Également, les chats et les chiens n'ont pas accès aux parcs publics de la Ville de Senneterre.

Nous vous rappelons que la Ville a mis à la disposition des citoyens des distributeurs de sacs. Le respect du règlement est une question de civisme envers nos concitoyens.

De plus, il est également obligatoire que le gardien se procure une licence de l'année pour son animal, qu'il s'agisse d'un chien ou d'un chat. Les licences sont disponibles au commerce À la Pesée enr. situé au 800, 10^e Avenue à Senneterre au coût de 25 \$ pour un chien et 10 \$ pour un chat.

La date limite pour acheter les licences était le 15 février, donc si ce n'est déjà fait, hâtez-vous! L'amende en cas de contravention au règlement est de 125 \$ plus les frais, c'est un pensez-y-bien!

Nous vous invitons à communiquer avec Animalerie Benji au 819 444-3030 pour toutes questions relatives aux chiens et aux chats.

PRÉVENTION DES INCENDIES – BBQ

L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue?

Sachez comment l'utiliser en toute sécurité :

- Installez votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes et arbres;
- Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer;
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.



AU PRINTEMPS, LE BRÛLAGE DES REBUTS, C'EST NON!

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) lance une campagne de sensibilisation concernant les dangers que représentent les brûlages de rebuts et les feux de nettoyage de terrain. En effet, de la mi-avril à la mi-juin, les pompiers municipaux et les pompiers forestiers de la SOPFEU interviennent en moyenne sur quelque 150 incendies affectant la forêt, dont la majorité est causée par des feux allumés par des résidents.

La SOPFEU rappelle qu'au printemps, même si le temps est frais et que la neige tapisse encore le sol à certains endroits, l'herbe sèche, les feuilles mortes et les broussailles sont propices à la propagation d'un incendie en terrain dégagé. À cette période de l'année où les résidents nettoient leurs terrains, il ne suffit que de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour faire monter le niveau du danger d'incendie. Dans ces circonstances, un feu qui s'échappe peut se transporter sur une longue distance. Il s'agit non seulement d'une menace pour la forêt, mais aussi pour les résidences à proximité.

Alternatives sécuritaires et écologiques

L'objectif de la campagne est d'informer les citoyens qu'il existe des alternatives sécuritaires et écologiques à ces brûlages printaniers. Au lieu de brûler les résidus de nature végétale, la SOPFEU recommande d'en faire du compost ou de les déposer pour la collecte des résidus verts. Pour les matières plus encombrantes, comme les grosses branches ou les vieux meubles, l'écocentre est l'alternative toute désignée.

Au fil des ans, les activités de prévention déployées par la SOPFEU et ses partenaires ont permis de réduire le nombre de feux de façon importante. Depuis 1984, une diminution moyenne de 17 incendies de cause humaine par année a été observée. La SOPFEU tient à rappeler qu'environ 76 % des incendies sont imputables à l'activité humaine. La collaboration de tous demeure essentielle pour en réduire le nombre.



Pour informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : www.facebook.com/veauOBVAJ



Source : GROBEC, 2010

La bande riveraine n'obstrue pas nécessairement la vue.



Source : OBV Côte-du-Sud, 2010

Une ouverture de 5 m est permise (pente inférieure à 30 %) pour accéder au plan d'eau.

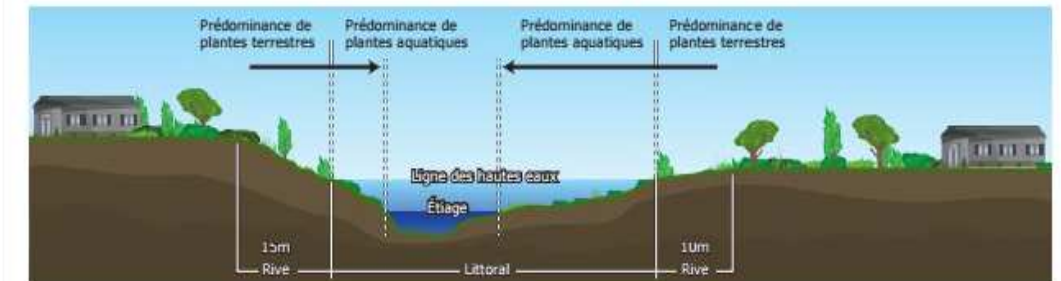


Source : Marsh, 2014

Rosier inermis ou Rosier

LA BANDE RIVERAINE

Il s'agit d'une bande de végétation naturelle qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elle varie en fonction de la pente et de la hauteur du talus puis se calcule à partir de la ligne des hautes eaux. Selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), elle varie entre 10 et 15 m.



Source : Dojon, N. (s.d.) Fiche d'aménagement de la bande riveraine. ROBVO.
Repéré à : http://obvaj.org/wp-content/uploads/2015/10/Fiche_bande_riveraine.pdf

RÔLE, UTILITÉ ET AVANTAGE DE LA BANDE RIVERAINE

- Stabilise vos berges;
- Filtre les polluants;
- Absorbe les éléments nutritifs qui nourrissent les algues bleu-vert;
- Réduit le ruissellement;
- Réduit l'érosion de votre terrain;
- Préviens les inondations;
- Protège des vagues et des grands vents;
- Réduit l'ensablement et le coût des travaux;
- Contribue à la santé du milieu aquatique;
- Procure des habitats et de la nourriture pour la faune;
- Augmente la diversité végétale et animale.

RENATURALISATION VS REVÉGÉTALISATION

La renaturation implique de laisser aller la nature en évitant de tondre la pelouse. Ainsi, la nature choisira les végétaux de votre bande riveraine (voir 1^{re} image à gauche). **Avantage :** peu coûteux.

La revégétalisation nécessite de mettre la main à la pâte pour planter des végétaux (voir 2^e image à gauche).

Avantage : personnalisation de l'aménagement et des végétaux.

PLANTATION (consulter l'ensemble des grandes étapes au <http://banderiveraine.org/planter/>)

Quand : Au printemps ou à l'automne

Comment :

- 1) On creuse un trou;
- 2) On s'assure que le fond du trou est bien meuble;
- 3) On amende;
- 4) On place le plant dans le trou;
- 5) On remplit le trou à moitié;
- 6) On arrose;
- 7) On termine le remplissage;
- 8) On ajoute un tuteur;
- 9) On prépare la cuvette d'arrosage;
- 10) On arrose en remplissant la cuvette;
- 11) On installe du paillis;
- 12) On fait la taille de nettoyage.

CHOIX DES VÉGÉTAUX

Plantes herbacées, arbustes et arbres indigènes (provenant du Québec) sont à cibler. Ils doivent être adaptés au climat de l'Abitibi. Consulter la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines en Abitibi ainsi que notre liste des pépinières en Abitibi sur <http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>. Vous y trouverez plusieurs conseils et des photos.

ATTENTION! RECHERCHE D'UN BÉNÉVOLE!

L'OBVAJ est à la recherche d'un bénévole pour échantillonner la rivière Dagenais à Palmarolle et la rivière La Saire à Saint-Hélène de Mancebourg. La période d'échantillonnage débute en novembre 2019 à avril 2020, soit une durée de 6 mois par année avec une fréquence d'une fois par mois. L'échantillonnage prend environ 2h du temps y compris le déplacement. Une formation ainsi que le matériel nécessaire seront offerts. Une compensation est prévue pour le bénévole. **Nous contacter au 819-824-4049 poste 306. MERCI!**